



National Defence

Défense nationale

Deputy Minister

Sous-ministre

National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa, (Ontario)
K1A 0K2

L'honorable Kevin Sorenson
Président du Comité permanent des comptes publics
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Monsieur,

Comme convenu dans la réponse du gouvernement au cinquième Rapport du Comité permanent des comptes publics intitulé *Rapport 5, Les Logements des Forces armées canadiennes, des Rapports de l'automne 2015 du vérificateur général du Canada*, la Défense nationale envoie sa réponse à la seconde partie de la recommandation 1, dont la date d'échéance est le 31 décembre 2018.

Cordialement,



Jody Thomas

Pièces jointes : 1

Canada 

Réponse au Comité permanent des comptes publics, *Rapport 5, Les logements des Forces armées canadiennes, des Rapports de l'automne 2015 du vérificateur général du Canada*

Recommandation 1

Que le ministère de la Défense nationale fasse part au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes de ses nouveaux besoins opérationnels en matière de logement militaire d'ici le 30 juin 2017 et qu'il lui présente sa nouvelle politique sur le logement militaire d'ici le 31 décembre 2018.

Dans la réponse du gouvernement au rapport du Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes intitulé *Rapport 5- Les logements dans les Forces armées canadiennes*, la Défense nationale s'est engagée à fournir au Comité ses nouveaux besoins opérationnels en matière de logement militaire avant le 30 juin 2017 et sa nouvelle politique sur le logement militaire avant le 31 décembre 2018.

Cette réponse est la deuxième mise à jour de la Défense nationale au Comité sur cette recommandation. En juin 2017, elle a présenté ses nouveaux besoins opérationnels en matière de logement militaire au Comité, qui explique les raisons d'utiliser des logements militaires pour répondre aux besoins de logement des Forces armées canadiennes (FAC).

La Défense nationale met à jour sa politique de logement dans le contexte de la politique de défense *Protection, Sécurité, Engagement* (PSE), qu'elle a publiée en 2017. PSE accorde une grande importance aux initiatives qui appuient les membres et les familles des FAC et le travail du ministère de la Défense nationale sur la politique d'adaptation fera en sorte que le résultat reflète à la fois les priorités stratégiques et les besoins opérationnels.

La politique sur le logement comprend trois éléments interreliés, soit le Document de politique ministérielle sur le logement, l'Instruction sur les logements (qui fournit des détails sur la mise en œuvre) et les Ordonnances et règlements royaux applicables aux Forces canadiennes (cadre de réglementation de la politique). La Défense nationale apporte des changements aux trois éléments pour s'assurer qu'ils demeurent harmonisés, mais le processus prend plus de temps que prévu.

Dans sa réponse initiale à la recommandation du vérificateur général (publiée au paragraphe 5.38 de la vérification), la Défense nationale avait entrepris de réviser sa nouvelle politique sur le logement militaire avant l'automne 2017. Dans le cadre de l'élaboration du Plan d'action détaillé du Ministère, elle a réévalué le travail requis, a estimé qu'elle avait sous-estimé le temps qu'il faudrait et a prolongé le délai jusqu'en Décembre 2018. Toutefois, ce délai révisé était également trop court et aurait nécessité la réduction des jalons, la diminution de la portée de la révision ou l'affectation d'un plus grand nombre d'employés pour compléter la politique dans le temps disponible. En fait, la décision de la Défense nationale d'aller au-delà d'une simple mise à jour des dispositions existantes, et d'en élaborer de totalement nouvelles qui

tiendraient compte de l'évolution des besoins des membres des FAC et de leurs familles, a créé beaucoup plus de travail et contribué à des retards encore plus importants.

La Défense nationale mène de vastes consultations internes afin de déterminer les secteurs de la politique qui doivent être mis à jour et améliorés. Elle examine les changements possibles dans de nombreux domaines, y compris la santé et la sécurité, la rémunération et les avantages sociaux, les normes de logement et l'accessibilité. La Défense nationale se servira des exigences opérationnelles redéfinies pour s'assurer que la politique est entièrement harmonisée avec les besoins organisationnels.

En mettant à jour la politique de logement, la Défense nationale vise non seulement à améliorer la façon dont elle gère les logements militaires, mais aussi à promouvoir les objectifs généraux de la politique de la Défense en matière de maintien en poste, de stabilité familiale et de gestion de l'environnement. Elle intègre un processus d'analyse comparative entre les sexes « plus » (ACS+) à l'examen, guidé par un conseiller spécialisé en matière d'égalité entre les sexes. Elle mène également de nouvelles recherches sur la façon la plus appropriée d'équilibrer les impératifs opérationnels et les besoins des familles. Cet effort réduira le recours à la recherche provenant d'autres pays et permettra des analyses et des politiques propres au contexte canadien. Enfin, en vue d'écologiser la Défense nationale, elle cherche des moyens de mettre en œuvre plus efficacement les normes écologiques dans les unités de logement des FAC.

Prochaines étapes

La Défense nationale a réévalué le temps dont elle aura besoin pour terminer la mise à jour de la politique. Elle fournira un rapport d'étape d'ici le 31 mai 2019 au Comité et soumettra la politique complète en trois documents en novembre 2020.